

Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 30 (2003)
Heft: 6

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Faites place, Madame!

7 heures et demie, une demi-heure avant le début de la séance de l'Assemblée fédérale: sur les ondes de la Radio suisse romande, des commentateurs expriment avec le plus grand sérieux leur scepticisme quant à l'avenir de la Suisse. La fin de la concordance telle que nous l'avons connue, disent-ils, remet en question le fédéralisme et donc l'existence même du pays.

On n'en arrivera heureusement pas là! D'une part, d'innombrables garde-fous institutionnels protègent la Suisse des bouleversements et des excès politiques de certains dirigeants, de l'autre, même après le 10 décembre 2003, notre pays continue à se mouvoir dans le cadre sage et prévisible de la démocratie semi-directe.

Il est vrai qu'en ce jour du renouvellement complet du gouvernement, l'Assemblée fédérale a écrit une page d'histoire. La vieille formule magique (44 ans) a été modifiée pour tenir compte de la volonté du peuple. Grand vainqueur des dernières élections nationales, l'Union démocratique du centre (UDC) revendiquait ses deux sièges et les a obtenus. Le perdant, le Parti démocrate-chrétien (PDC), a dû inévitablement laisser des plumes. Christoph Blocher (UDC) a donc évincé la conseillère fédérale Ruth Metzler (PDC) par 121 voix contre 116. Le calcul de l'UDC était le bon: disposant désormais de deux conseillers fédéraux, Christoph Blocher et Samuel Schmid, elle voit concrétisée la volonté du souverain, exprimée le 19 octobre à travers les élections aux Chambres. Et le PDC doit sacrifier un de ses membres du gouvernement au système démocratique.

Pour succéder à Kaspar Villiger, les radicaux avaient proposé la double candidature de Hans-Rudolf Merz et Christine Beerli. Après la non-réélection de Ruth Metzler, il aurait été tout naturel, il y a quelques années, d'élire une femme au gouvernement. Mais alors que les milieux politiques misaient encore sur le pouvoir féminin et l'esprit novateur des femmes en 1999, le vent semble avoir tourné: à Christine Beerli, les membres de l'Assemblée fédérale ont préféré par 127 voix contre 96 le représentant de l'économie, Merz, plus à droite que sa collègue de parti.

Notre Conseil fédéral est ainsi devenu plus âgé, plus bourgeois et plus masculin.

Les temps sont durs, tonnait Christoph Blocher, il faut donc des représentants du peuple qui mettent la main à la pâte. Les mâles bourgeois estiment apparemment que la situation est si grave que seuls l'un d'entre eux entre en ligne de compte. Les femmes sont furieuses, à gauche comme dans les rangs bourgeois. Le jour même de l'élection, elles sont descendues dans les rues de Zurich et de Berne pour crier leur déception.

Il y a cependant aussi d'autres éléments que nous, les femmes, devons prendre au sérieux, et ce sont des dossiers: comme Blocher est un adversaire de l'Europe et qu'il entre au Conseil fédéral, la Suisse a besoin d'un contrepoids soutenu par l'économie, doté d'éloquence et d'autorité pour tenir tête au tribun Blocher, en paroles et sur tous les points. Le PRD affirme que le profil des candidats et non leur sexe a été décisif pour l'élection.

Le nouveau Conseil fédéral devra prouver qu'il prend à cœur les questions féminines et les aspects sociaux de la Suisse. Les deux socialistes, Micheline Calmy-Rey et Moritz Leuenberger, ont été reconduits brillamment dans leur fonction (206 et 211 voix). Il importe que le gouvernement, qui a glissé à droite, accorde toute son attention à leurs préoccupations au cours de la nouvelle législature.

Gabrielle Keller

Traduit de l'allemand.



Gabrielle Keller



FOCUS

Le peuple suisse choisit de virer à droite **4**

INTERNE

La «Revue Suisse» passe en ligne **8**

ACTUALITÉ POLITIQUE

Les nouveaux conseillers fédéraux s'appellent Blocher et Merz **11**

PAGES OFFICIELLES

Assurance-invalidité pour les Suisses de l'étranger **12**

DOSSIER

La majorité des Suisses parle suisse-allemand. Et les autres? **14**



Les tacticiens ont gagné: avec Christoph Blocher (à gauche), l'UDC a un second représentant au gouvernement, l'autre étant Samuel Schmid. Le PRD sauve son second siège grâce à Hans-Rudolf Merz (à droite). Le PDC est le grand perdant: la conseillère fédérale Ruth Metzler n'est pas réélue.

PHOTO DE COUVERTURE: Ueli Hiltbold

REVUE SUISSE

La Revue Suisse, qui est destinée aux Suisses de l'étranger, paraît pour la 30^e année en allemand, français, italien, anglais et espagnol, en plus de 25 éditions régionales, avec un tirage total de plus de 360 000 exemplaires. Les nouvelles régionales paraissent quatre fois par an.

Gabrielle Keller (gk), rédactrice en chef; Rolf Ribi (RR), Isabelle Eichenberger (IE), Pablo Crivelli (PC), Gabriela Brodbeck (BDK), responsable des pages officielles, Service des Suisses de l'étranger du DFAE, CH-3003 Berne. Traduction: Jacques Lasserre.

Éditeur/rédaction/publicité: Organisation des Suisses de l'étranger, Alpenstrasse 26, CH-3000 Berne 16, Tél. +41 31 356 61 10, fax +41 31 356 61 01, CCP 30-6768-9.

Impression: Benteli Hallwag Druck AG, CH-3084 Wabern.

Changement d'adresse: prière de communiquer votre nouvelle adresse à votre ambassade ou à votre consulat; n'écrivez pas à Berne.

Le numéro CHF 5.-

Internet: www.revue.ch e-mail: revue@aso.ch